

La commune sous surveillance citoyenne

A LA UNE SIORAC-EN-PÉRIGORD

Publié le 26/04/2019 à 3h51 par **Bernard Malhache**.



Didier Roques, Sébastien Lepetit et Lionel Nicot ont signé la convention de partenariat.

PHOTO B. M.

Instaurée pour la première fois en 2006, la démarche de Participation citoyenne consiste à sensibiliser les habitants d'une commune ou d'un quartier et à les associer à la sécurisation de leur cadre de vie. Avec pour principaux objectifs d'établir un lien régulier entre les habitants d'un quartier, les élus et les représentants de la force publique, d'accroître la réactivité des forces de sécurité contre la délinquance, de renforcer la tranquillité des habitants et de générer des solidarités de voisinage.

12 référents

À Siorac, cette sensibilisation a abouti mardi 23 avril à la signature d'une convention tripartite qui associe État, gendarmerie et commune. La commune de 1 200 hectares compte 680 foyers et 250 résidences secondaires. Elle est située à un carrefour routier et des maisons y sont régulièrement « visitées ».

L'adhésion à la Participation citoyenne a été quasi spontanée et 12 référents se sont engagés à avoir un œil vigilant.

Siorac est la 52e commune qui s'engage dans cette démarche, ce qui porte à plus de 10 % le nombre de celles-ci dans le département, près d'une vingtaine dans l'arrondissement. Le

colonel Lionel Nicot, le sous-préfet de Sarlat Sébastien Lepetit et le maire Didier Roques se sont félicités de cette « démarche citoyenne responsable, partenariale et solidaire ». Ils ont invité les référents à ne pas hésiter à donner l'alerte, « le coup de téléphone que l'on regrette étant toujours celui que l'on n'a pas passé ». Des panneaux vont être installés à l'entrée du village signalant son adhésion au dispositif.